

C6 VAE IBODE : Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire

Objectifs : en lien avec le Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire :

- Etre en capacité d'exercer les actes et activités définis à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique
- Obtenir l'attestation de formation aux actes et activités définis à l'article r. 4311-11-1 du code de la santé publique.

Programme

- 1.Réalisation de l'installation définitive du patient en vue de l'intervention chirurgicale en fonction de la voie d'abord souhaitée
- 2.Fermeture sous-cutanée et cutanée
- 3.Mise en place et fixation des drains sus-aponévrotiques
- 4.Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte
- 5.Aide à la réalisation d'une aspiration
- 6.Aide à la réalisation d'une hémostase
- 7.Aide aux sutures des organes et des vaisseaux sous la direction de l'opérateur
- 8.Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire
- 9.Aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI)
- 10.Injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Méthodes interactives : échanges, analyse des pratiques
- Analyse de situation
- Pratiques simulées

Intervenants

- Médecins qualifiés en chirurgie, médecin anesthésiste, pharmacien
- Cadres formatrices IBODE de l'école d'IBODE du CHU de Nantes
- Formateur IBODE de l'école d'IBODE du CHU de Nantes
- IBODE intervenant dans la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement au début et à la fin de la formation
- Test de connaissances effectué au début et restitué à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Une attestation est remise aux participants

Public et pré-requis

- Etre infirmier diplômé d'Etat ayant validé les 8 autres compétences de la VAE IBODE
- Personne en situation de handicap : contacter directement l'organisme de formation
- Groupe de 8 au minimum, 12 au maximum

Organisme

- IFIS : Institut de Formation des Infirmiers Spécialisés du CHU de Nantes : Ecole d'infirmier(e)s de bloc opératoire– Espace Marie Curie

Durée – date et lieu

- Durée : 49h00 de formation, soit 7 journées en continu
- Dates : 4 sessions en 2023 :
 - 03 au 12 avril
 - 12 au 20 juin
 - 02 au 10 octobre
 - 04 au 12 décembre
- Lieu : Instituts de Formation du CHU de Nantes - Espace Marie Curie

Modalités d'accès

- Bulletin d'inscription à envoyer à Madame BEILLEVAIRE : mireille.beillevaire@chu-nantes.fr

Délais d'accès

- Arrêt des inscriptions 15 jours avant le début de la formation

Conditions tarifaires

- Etablissement du GHT 44 : 1050€ par personne
- Etablissement hors GHT 44 : 1200€ par personne

Contact

- mireille.beillevaire@chu-nantes.fr

Tél : 02 40 84 68 79